



POUR METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ

Il faut évaluer ses points forts et centres d'intérêt pour déterminer son choix entre la L.AS et le PASS.

Le PASS est extrêmement exigeant sur le plan du travail personnel.

Quelques conseils pour mettre toutes les chances de son côté :

- Organiser son temps (études, trajets, vie sociale, loisirs etc.)
- Acquérir des connaissances seul, les partager et les consolider en groupe
- Bien choisir l'option disciplinaire proposée dans cette première année afin d'anticiper son orientation.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Site de Grenoble / Domaine Universitaire

Espace orientation et insertion professionnelle
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence

CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 Valence
Tél. : +33 (0)4 26 44 35 00
Ciosup2607@aduda.fr

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Au cours du premier semestre, des épreuves de contrôle continu des UE communes sont organisées. Ces épreuves conduisent à l'établissement de quatre classements avec coefficients, qui permettront à l'étudiant de faire un choix éclairé pour le second semestre.

L'affectation de chaque étudiant en deuxième année dans la filière choisie s'opère en fonction :

- des places ouvertes en concertation avec l'Agence régionale de Santé.
- du ou des rangs de classement du candidat au(x) concours au(x)quel(s) il est inscrit.
- des vœux d'affectation exprimés par le candidat.

S'ORIENTER

Le PASS comportant des enseignements disciplinaires de licence permet la poursuite d'études vers la licence en question.

Les étudiants ayant choisi le **parcours spécifique « option santé »** peuvent se réorienter :

> à l'issue du semestre 1, dans le parcours de licence correspondant à l'option choisie. Ils peuvent également solliciter l'accès à une autre licence en suivant la procédure commune à tous, sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation.

> à l'issue de la première année :

- si les étudiants ont validé leur année mais n'ont pas été admis en 2e année des études de santé, ils peuvent poursuivre en 2e année de la licence choisie en option.,
- s'ils n'ont pas validé leur année et qu'ils souhaitent s'inscrire dans la licence choisie en option du parcours spécifique santé, ils doivent candidater via Parcoursup.,
- s'ils souhaitent se réorienter dans une autre L1, ils doivent également émettre des vœux sur Parcoursup en suivant la procédure établie.

CONSEILS AUX ÉTUDIANTS : VIGILANCE SUR LES PRÉPARATIONS PRIVÉES DES ÉPREUVES DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Il est inutile et fortement déconseillé par les équipes enseignantes de recourir à une officine privée pour la préparation des épreuves de Contrôle Continu et la préparation aux épreuves orales de la PASS. Les épreuves du Contrôle Continu portent sur les seules activités pédagogiques délivrées par les enseignants titulaires des Facultés de médecine et de pharmacie de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

CONTACTS

**Responsable pédagogique,
assesseur de la PACES**
José Labarère

Secrétariat pédagogique
inscriptionspaces@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. : + 33 (0)4 76 63 71 68
ou + 33 (0)4 57 04 12 00

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine de la Merci
Accueil de la scolarité
38700 La Tronche

EN BREF

Domaine :
STS (sciences, technologies, santé)
Composante de rattachement :
UFR Médecine/Pharmacie
Durée des études : 1 an
Nombre de crédits : 60 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Capacité d'accueil en 1re année en 2020/2021

1100

GRENOBLE

ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

COMMENT ACCÉDER AUX ÉTUDES DE SANTÉ ?

À partir de la rentrée 2020, l'accès aux **études de santé (médecine, odontologie, pharmacie et de maïeutique)** se diversifie. Plusieurs filières sont désormais envisageables :

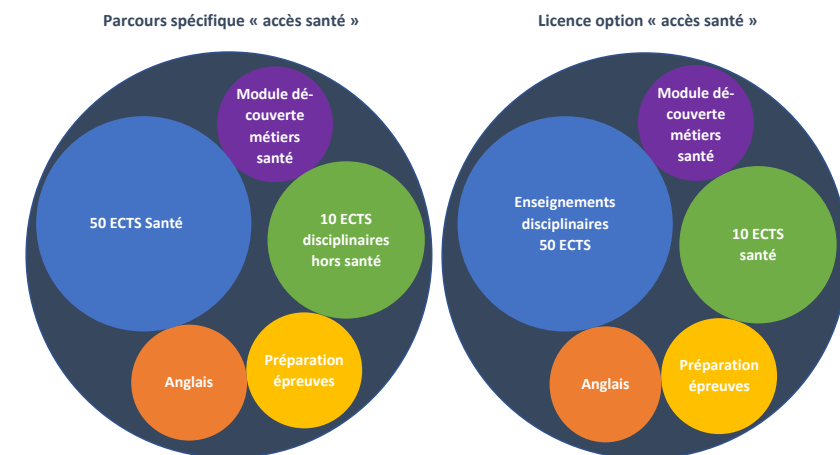
> **une licence comportant une option « accès santé »** (L.AS) : 45% des places de 2e année sont réservées à des titulaires d'une L1, L2 ou L3 et ayant validé l'option santé.

Ces licences sont proposées à Grenoble, à Valence ou à l'Université Savoie Mont Blanc.

> 5% de places sont réservées à des publics divers : M2, doctorat, titre d'ingénieur.

> **un parcours spécifique « accès santé »** (PASS) incluant les enseignements d'une discipline de licence : 50% des places de 2e année sont pourvues par cette voie.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS CHACUNE DES FILIÈRES



COMMENT CHOISIR ENTRE PASS ET L.AS ?

Vous devez prendre en compte vos points forts, vos centres d'intérêt et les filières qui vous intéressent en dehors de la santé. Votre candidature à la 2e année des études de santé sera jugée, pour une part importante, sur les notes obtenues en première année à l'université (PASS ou L.AS). Il est donc recommandé de formuler des vœux pour des parcours qui correspondent à vos points forts au lycée et à votre projet d'étude. En fonction de vos points forts, vous pouvez avoir plus intérêt à choisir une licence avec « option santé » dans un domaine qui vous intéresse.

LES OPTIONS «ACCÈS SANTÉ»

POUR LES LICENCES

Les licences taguées option santé sur Parcursup

POUR LE PARCOURS SPÉCIFIQUE

Les licences taguées sur le PASS sur Parcoursup



ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

STAGES

Un stage facultatif pourra être réalisé durant la première année d'accès aux études de santé.



MODALITÉS D'ACCÈS À LA DEUXIÈME ANNÉE

L'accès à la deuxième année s'appuie sur 2 types d'épreuves :

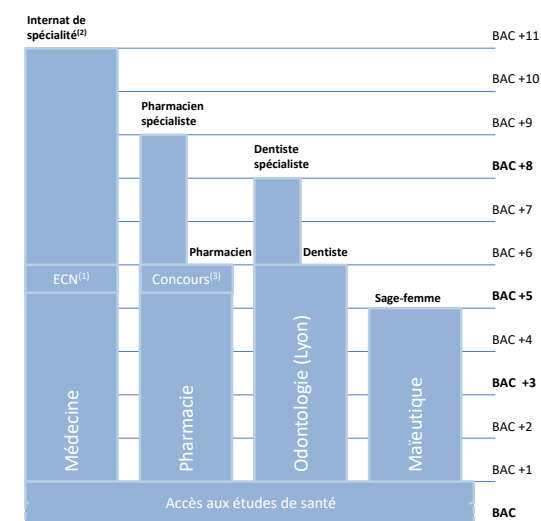
> **des épreuves du premier groupe** : contrôle continu intégral. Les candidats ayant obtenu des notes supérieures à la note seuil sont admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. 50% des candidats accèdent aux formations de santé par cette voie.

> **des épreuves du second groupe** : 2 épreuves orales pour une durée totale de 20 mn minimum par deux jurys différents qui testent notamment la motivation du candidat pour les formations de santé. Ces épreuves concernent 50 % des candidats.

Tout étudiant peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, sous réserve d'avoir validé au moins 60 ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature. Il ne peut en revanche présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

L'effectif d'étudiants autorisés à s'inscrire en 2e année des études de santé est fixé chaque année en concertation avec l'Agence régionale de santé dans chaque région.

SCHÉMA GÉNÉRAL DES ÉTUDES DE SANTÉ



⁽¹⁾ ECN : épreuves classantes nationales
⁽²⁾ En fonction de la spécialité, internat de 3 à 5 ans
⁽³⁾ Concours national d'internat en pharmacie

Les étudiants inscrits en 1re année d'accès aux études de santé ont le choix de se présenter à l'accès aux filières suivantes :

- **en 2e année des études de médecine** à l'UFR de médecine de l'Université Grenoble Alpes (UGA)
- **en 2e année des études de pharmacie** à l'UFR de pharmacie de l'Université Grenoble Alpes (UGA)
- **en 2e année des études d'odontologie** à l'UFR d'odontologie de l'Université de Lyon I
- **en 2e année des études de maïeutique** au département de maïeutique de l'UFR de médecine de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Un étudiant peut s'inscrire à 1, 2, 3 ou 4 concours.

UN ENSEIGNEMENT FONDÉ SUR LA PÉDAGOGIE INVERSÉE DANS LE PARCOURS SPÉCIFIQUE «ACCÈS SANTÉ»

L'enseignement repose sur la pédagogie inversée qui comporte trois composantes essentielles et complémentaires :

- **Cours multimédia sur DVD**

L'apprentissage se fait selon un calendrier d'étude qui permet la prise de notes au rythme de l'étudiant et de son organisation personnelle.

- **Séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI)**

Les séances ont lieu en amphithéâtre de 200 étudiants sur un rythme hebdomadaire de 8h à 12h. Elles sont préparées par l'enseignant à partir des questions formulées par les étudiants sur un site dédié : www.medatice-grenoble.fr

- **Séances de tutorat professionnalisé**

Le tutorat, **assuré par des étudiants de 2e année et supervisé par les enseignants** responsables du cours est orienté vers la préparation du concours par le biais d'exercices réalisés dans les conditions du concours. Le tutorat a lieu au rythme d'une séance hebdomadaire en soirée en petit groupe. Il permet une évaluation de sa méthode de travail grâce à la publication confidentielle et sécurisée des résultats du tutorat sur l'espace personnel de l'étudiant.

DEUX SEMESTRES ORGANISÉS EN SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE

Chaque semestre est organisé en **24 séquences d'apprentissage regroupées par 4 pour former 6 cycles d'apprentissage. Chaque séquence se déroule sur 5 semaines.** Chacune de ces semaines est consacrée à une activité d'apprentissage différente.



- **La 1ère semaine** est consacrée à l'étude des cours sur DVD-ROM ou à partir du site Internet Médatice
- **La 2ème semaine** est utilisée pour la **Formulation en Ligne des Questions (FLQ)** destinées aux enseignants

Ces questions portent exclusivement sur les cours multimédia étudiés la semaine précédente. Elles forment la base des Séances d'Enseignement Présentiel Interactif (SEPI) qui se déroulent la semaine suivante.

- **La 3ème semaine** est consacrée aux **Séances d'Enseignement Présentiel Interactif (SEPI)** (enseignement explicatif et applicatif) avec les enseignants

Chaque UE étudiée pendant la séquence d'apprentissage donne lieu à une Séance d'Enseignement Présentiel Interactif (SEPI) de 2 heures.

- **La 4ème semaine** est celle des **séances de Tutorat** (enseignement applicatif).

Le tutorat est orienté vers la préparation du Contrôle Continu (CC) à travers la réalisation d'exercices en ligne et leur correction interactive.

- **La 5ème semaine** est consacrée au **Contrôle Continu (CC)**. Le CC évalue l'acquisition des connaissances et sanctionne la validation des UE, conformément au règlement des études.